

Fiche de Données de Sécurité selon le Règlement (CE)

Classé conformément aux DORS/2015-17

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Préparation: 1000010097
Identificateur du produit: SPRAYWAY PRO LINE DE-ICER
Caractérisation chimique: Revêtement
Renseignements concernant le fabricant/ l'importateur/ le fournisseur: PLZ CORP
8001 KEELE STREET
VAUGHAN, ONTARIO L4K1Y8
CA
1-905-669-9855
Numéro de téléphone d'urgence: 1-800-424-9300
Restrictions on Use:
Aucun

2. Identification des dangers

Classement de la Préparation

Aerosol, category 2
Acute Toxicity, Oral, Dermal and Inhalation, category 3
STOT, exposition simple, catégorie 1

Éléments d'étiquetage

PICTOGRAMMES DE DANGER



MENTION D'AVERTISSEMENT

Danger

CONSEILS DE PRUDENCE SELON LE SGH

Prévention

- P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
- P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
- P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
- P260 Ne pas respirer les poussières fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols.
- P264 Se laver soigneusement après manipulation.
- P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
- P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
- P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, du visage.

| | |
|---------------------|---|
| Intervention | |
| P301+P310 | EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. |
| P302+P352 | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. |
| P304+P340 | EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. |
| P308+P311 | EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/... |
| P312 | Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. |
| P330 | Rincer la bouche. |
| P361+P364 | Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. |
| Stockage | |
| P403+P233 | Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. |
| P405 | Garder sous clef. |
| P410+P412 | Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C / 122°F. |
| Élimination | |
| P501 | Éliminer le contenu/contenant dans une installation appropriée de traitement et d'élimination conformément aux lois et règlements applicables, ainsi qu'en fonction des caractéristiques du produit au moment de l'élimination. |

MENTIONS DE DANGER SELON LE SGH

| | |
|----------------|---|
| H223 | Aérosol inflammable. |
| H229 | Contenant mis sous pression: peut exploser si chauffé. |
| H301+H311+H331 | Toxique par ingestion, par contact cutané ou par inhalation |
| H370 | Risque avéré d'effets graves pour les organes. |

Other Information

Aucun

3. Composition / Informations sur les composants

Mixtures

| Identité chimique | Nom commun et Synonymes | Numéro CAS | Concentration (%)* |
|--------------------------|--------------------------------|-------------------|---------------------------|
| Methanol | | 67-56-1 | 45-70 |
| Isopropyl Alcohol | | 67-63-0 | 5-10 |
| Ethylene Glycol | | 107-21-1 | 1-5 |
| Propane | | 74-98-6 | 1-5 |
| Carbon Dioxide | | 124-38-9 | 0.5-1.5 |

* Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage du poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage du volume.

Commentaires sur la composition: D'autres composants ne sont pas dangereux ou sont inférieurs aux limites de divulgation requises.

Le pourcentage exact (la concentration) de la composition a été tenu au secret commercial.

4. Premiers Soins

CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever les vêtements contaminés et laver la peau à fond avec de l'eau et du savon après le travail.

CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer immédiatement à grande eau.

Inhalation: Déplacer à l'air frais.

INGESTION: Rincer la bouche.

SYMPTÔMES IMPORTANTS: L'exposition peut causer des dommages aux organes.

INDICATION DES ÉVENTUELS SOINS MÉDICAUX IMMÉDIATS ET TRAITEMENTS PARTICULIERS NÉCESSAIRES: Si des

symptômes apparaissent, obtenir des soins médicaux.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

MOYENS D'EXTINCTION APPROPRIÉS: Utiliser les agents d'extinction appropriés pour lutter contre les incendies environnants.

MOYENS D'EXTINCTION NON APPROPRIÉS: Ne pas utiliser le jet d'eau comme extincteur car cela propagerait le feu.

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION: Aérosol inflammable. Contenu sous pression. Tenir à l'écart des sources d'inflammation et des flammes nues. Une exposition prolongée à des températures supérieures à 50°C / 122°F peut causer l'éclatement des boîtes. Les vapeurs peuvent se déplacer à une distance considérable vers une source de feu et causer un retour de flamme. La combustion peut produire du dioxyde de carbone et du monoxyde de carbone.

PROCÉDURES SPÉCIALES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE: Aucune donnée n'est disponible.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES: Aérer les espaces fermés avant d'y entrer. ÉLIMINER toutes les sources d'inflammation (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans le voisinage immédiat). Rester en amont.

MÉTHODES ET MATÉRIEL DE CONFINEMENT ET DE NETTOYAGE: Les contenants présentant des fuites doivent être placés dans un sac en plastique ou un seau ouvert, loin des sources d'inflammation, jusqu'à ce que la pression se soit dissipée. Recueillir le liquide répandu avec un matériau absorbant inerte et le placer dans un récipient approprié pour l'élimination.

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES: Éviter le rejet dans l'environnement. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. Ne pas contaminer les sources d'eau ou les égouts. Le Gestionnaire à la protection de l'environnement doit être informé de tout déversement important.

7. Manipulation et Stockage

MANIPULATION: Tenir à l'écart des sources d'inflammation. - Ne pas fumer. Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Ne pas pulvériser sur une flamme nue ou toute autre source d'inflammation. Récipient sous pression: ne pas percer ou brûler même après usage.

PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR UNE MANIPULATION SANS DANGER: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et des sources d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas pulvériser sur une flamme nue ou toute autre source d'inflammation. Récipient sous pression: ne pas percer ou brûler même après usage.

Stockage: Récipient sous pression: protéger de la lumière de soleil et ne pas exposer à des températures excédant 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage.

NFPA 30B: Aérosol Niveau 1

8. Contrôle de l'exposition - Protection individuelle

Valeurs limites d'exposition selon INRS ND 1945-153-93(1996) et ND 2022-163-96

| Nom chimique | TLV-TWA | TLV-STEL | PEL-TWA | PEL-CEILING |
|-------------------|-----------|-----------|----------|-------------|
| Methanol | 200 ppm | 250 ppm | 200 ppm | N.E. |
| Isopropyl Alcohol | 200 ppm | 400 ppm | 400 ppm | N.E. |
| Ethylene Glycol | 25 ppm | 50 ppm | N.E. | 50 ppm |
| Propane | N.E. | N.E. | 1000 ppm | N.E. |
| Carbon Dioxide | 5,000 ppm | 30000 ppm | 5000 ppm | N.E. |

Conseil supplémentaire: LME = limites maximales d'exposition Limite VLEP= Valeurs limites d'exposition professionnelle RF = Recommandation du fournisseur P = Sensibilisant pour la peau N.E. = Non établi

CONTRÔLES TECHNIQUES APPROPRIÉS: Aucune donnée n'est disponible.

Protection Individuelle

PROTECTION DES YEUX/ DU VISAGE: Porter des lunettes de protection /un écran facial.

PROTECTION DE LA PEAU: Aucune donnée n'est disponible.

PROTECTION RESPIRATOIRE: Demander conseil au superviseur local. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

PRATIQUES D'HYGIÈNE DU TRAVAIL: Ne pas fumer pendant l'utilisation. Employer de bonnes pratiques d'hygiène du travail

9. Propriétés physiques et chimiques

Caractéristiques:

| | |
|--------------------------------------|---------------------------------|
| Etat Physique: | Liquide |
| Etat physique: | Aérosol pulvérisé |
| Couleur: | Incolore |
| Odeur: | Odeur de solvant |
| Seuil de l'odeur: | Aucune donnée n'est disponible. |
| pH: | 9.5-10.5 |
| Point de congélation, °C: | Aucune donnée n'est disponible. |
| Point d'ébullition, °C: | 7 |
| Point d'éclair, °C: | Non applicable aux aérosols |
| Flammability (solid, gas): | Aérosol inflammable |
| Taux d'évaporation: | Aucune donnée n'est disponible. |
| Inflammabilité: | Supporte la combustion |
| Limites d'explosion, %: | 1.4 - 36.5 |
| Pression de vapeur @20°C, PSI: | 65-85 |
| Relative Vapor Density: | Plus lourde que l'air |
| Densité relative: | 0.851 |
| Solubilité dans l'eau: | Aucune donnée n'est disponible. |
| Coef de partition Octanol-Eau (Kow): | Aucune donnée n'est disponible. |
| Température d'auto-inflammation: | Aucune donnée n'est disponible. |
| Decomposition temperature, °C: | Aucune donnée n'est disponible. |
| Viscosité: | < 14 mm ² /s or cSt |
| Particle Characteristics: | |
| Size Range, microns (µm): | Aucune donnée n'est disponible. |
| Percent under 10 microns: | Aucune donnée n'est disponible. |

10. Stabilité et Réactivité

RÉACTIVITÉ: Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

STABILITÉ: Le matériau est stable dans des conditions normales.

POSSIBILITÉ DE REACTIONS DANGEREUSES: Aucune donnée n'est disponible.

CONDITIONS À ÉVITER: Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et de toute autre source d'inflammation. Ne pas percer ou incinérer les contenants. La chute des récipients peut provoquer l'éclatement.

MATIÈRES INCOMPATIBLES: Aucune donnée n'est disponible.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX: La combustion peut produire du dioxyde de carbone et du monoxyde de carbone.

11. Informations toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

CONTACT AVEC LA PEAU: Le contact prolongé ou répété peut provoquer des irritations.

CONTACT AVEC LES YEUX: Peut provoquer une légère irritation avec larmoiement.

INHALATION: L'inhalation de fortes concentrations de brouillards peut provoquer une irritation du nez, de la gorge et des voies respiratoires supérieures.

INGESTION: L'ingestion peut provoquer une irritation des muqueuses, de l'œsophage et de l'estomac.

Les produits chimiques suivants figurent dans les monographies du CIRC (Centre international de recherche sur le cancer) sur l'évaluation du risque cancérogène pour l'homme:

| <u>N° CAS</u> | <u>Nom chimique</u> | <u>Liste du CIRC</u> |
|---------------|---------------------|------------------------------|
| 67-63-0 | Isopropyl Alcohol | CIRC Groupe 1, CIRC Groupe 3 |

Les produits chimiques suivants figurent dans le rapport sur les substances cancérogènes du programme national de toxicologie des États-Unis (NTP):

Pas de produits chimiques connus par le NTP

Les produits chimiques suivants figurent sur la liste des substances spécifiquement réglementées de l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050), telle qu'amendée:

| <u>N° CAS</u> | <u>Nom chimique</u> | <u>Liste de l'OSHA</u> |
|---------------|---------------------|------------------------|
| 67-63-0 | Isopropyl Alcohol | Present |

Les valeurs suivantes sont calculées sur la base du chapitre 3.1 du document SGH. Le produit lui-même n'a pas été testé.

TAE ORAL 154 mg/kg

TAE DERMIQUE 758 mg/kg

TAE PAR INHALATION 5 mg/kg

Valeurs de toxicité aiguës

Les effets aigus de ce produit n'ont pas été testés. Les données sur les composants individuels sont présentés ci-dessous

| <u>N° CAS</u> | <u>Nom chimique</u> | <u>LD50 par voie orale</u> | <u>LD50 par voie cutanée</u> | <u>Vapeur CL50</u> |
|---------------|---------------------|----------------------------|------------------------------|--------------------|
| 67-56-1 | Methanol | 100 mg/kg | 500 mg/kg | 3 mg/l |
| 67-63-0 | Isopropyl Alcohol | 5,000 mg/kg | 5,000 mg/kg | 10000 mg/l |
| 107-21-1 | Ethylene Glycol | 500 mg/kg | 3,500 mg/kg | 100 mg/l |
| 74-98-6 | Propane | 5,000 mg/kg | 5,000 mg/kg | 100 mg/l |
| 124-38-9 | Carbon Dioxide | 5000 mg/kg | 5000 mg/kg | 100 mg/l |

A.I.= Aucune Information

Corrosion/ Irritation cutanée:

Produit: Aucune donnée n'est disponible.

Lésions oculaires graves/irritation:

Produit: Aucune donnée n'est disponible.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Produit: Aucune donnée n'est disponible.

STOT - Exposition unique:

Produit: Aucune donnée n'est disponible.

composants:

Methanol 67-56-1 Risque avéré d'effets graves pour les organes.

STOT - Exposition répétée:

Produit: Aucune donnée n'est disponible.

Risque par aspiration:

Produit: Aucune donnée n'est disponible.

Cancérogénicité:

Produit: Aucune donnée n'est disponible.

Toxicité pour la reproduction:

Produit: Aucune donnée n'est disponible.

Mutagénicité pour les cellules germinales

: Produit: Aucune donnée n'est disponible.

12. Information écologique

INFORMATION ÉCOLOGIQUE: Aucune donnée n'est disponible.

PERSISTANCE: Aucune donnée n'est disponible.

BIOACCUMULATION: Aucune donnée n'est disponible.

MOBILITÉ DANS LE SOL: Aucune donnée n'est disponible.

AUTRES INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES: Aucune donnée n'est disponible.

13. Considérations relatives à l'élimination

CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION: Consultez vos organismes locaux, régionaux et fédéraux pour obtenir de l'information sur l'élimination appropriée.

EMBALLAGES CONTAMINÉS: Consultez vos organismes locaux, régionaux et fédéraux pour obtenir de l'information sur l'élimination appropriée.

14. Informations relatives au transport

PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR LE TRANSPORT: Aucune donnée n'est disponible.

TDG

| | |
|----------------------------|--|
| Numéro ONU: | UN1950 |
| Nom UN: | AEROSOLS, flammable, containing substances in Class 6.1, packing group III |
| Nom technique: | N/A |
| Classe(s) de danger | |
| Classe: | 2.1 |
| Risque subsidiaire: | 6.1 |
| Groupe d'emballage: | N/A |

IATA

| | |
|----------------------------|--|
| Numéro ONU: | UN1950 |
| Nom UN: | AEROSOLS, flammable, containing substances in Class 6.1, packing group III |
| Nom technique: | N/A |
| Classe(s) de danger | |
| Classe: | 2.1 |
| Risque subsidiaire: | 6.1 |
| Groupe d'emballage: | N/A |

IMDG

| | |
|----------------------------|--|
| Numéro ONU: | UN1950 |
| Nom UN: | AEROSOLS, flammable, containing substances in Class 6.1, packing group III |
| Nom technique: | N/A |
| Classe(s) de danger | |
| Classe: | 2.1 |
| Risque subsidiaire: | 6.1 |
| Groupe d'emballage: | N/A |

La classification indiquée dans cette section peut faire l'objet d'une exception, telle que "Quantité limitée", conformément au règlement sur les marchandises dangereuses. L'expéditeur de ce produit doit consulter le mode de règlement applicable pour le numéro ONU affiché ci-dessus afin de déterminer si des exceptions sont disponibles et peuvent être utilisées, à la discréTION de l'expéditeur.

15. Informations relatives à la réglementation

SARA SECTION 313:

Ce produit contient les substances suivantes soumises aux exigences de déclaration de la Section 313 du Titre III du Superfund Amendment and Reauthorization Act de 1986 et du 40 CFR part 372:

| Nom chimique | N° CAS | Wt % |
|---------------------|---------------|-------------|
| Methanol | 67-56-1 | 64.04 |
| Isopropyl Alcohol | 67-63-0 | 9.95 |
| Ethylene Glycol | 107-21-1 | 3.78 |

STATUT DE L'INVENTAIRE CHIMIQUE:

| | |
|------|--|
| TSCA | Sur l'inventaire ou en conformité avec l'inventaire |
| DSL | Tous les ingrédients de ce produit sont inscrits sur la liste intérieure, ou en sont exemptés. |

16. Autres informations

Date de Révision: 8/7/2025

Fiche de données de sécurité créé(e) par: Organisme de réglementation:

Légende

N/A. - Non applicable, N.E. - Non établi, N.D. - Non déterminé, A.I. - Aucune information

VLE - Valeur limite d'exposition (VLE), telle qu'établie par la Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux (ACGIH®)

PEL - Limite d'exposition admissible, tel qu'établi par l'Administration de la santé et de la sécurité occupationnelle (OSHA), tel que modifié

TSCA - Loi des États-Unis réglementant les substances toxiques

II - Loi canadienne sur la protection de l'environnement: Liste intérieure

Cette information est fournie conformément à la réglementation du Règlement sur les produits dangereux (RPD) (SOR/2015-17). L'information fournie est destinée aux lieux de travail où l'utilisation du produit et la fréquence d'exposition dépassent celles établies pour l'utilisation par le consommateur indiquée sur l'étiquette.

Information additionnelle

Ce document a été préparé à partir de données provenant de sources considérées comme techniquement fiables. Il ne constitue pas une garantie, explicite ou implicite, quant à l'exactitude des informations qu'il contient. Les conditions réelles d'utilisation échappent au contrôle du fabricant et du vendeur. L'acheteur et l'utilisateur sont responsables de déterminer l'adéquation du produit à un usage particulier, d'adopter les précautions pour la protection des biens et des personnes, et de la conformité avec toutes les lois fédérales, étatiques, provinciales et locales.

